

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE n°1
 du 20/10/2022 de 18h à 20h50

PARTICIPANTS

présents : Mme DREVOND (enseignante et directrice de l'école), Mmes LASSERRE et CABANNE (enseignantes), Mme LASSUS (ATSEM), M LABAT (Monsieur le Maire), Mme COUMET (adjointe municipale, chargée des affaires scolaires), Mme CARDINAL, (DDEN), Mmes ROMAIN, BERNETEIX et LARCEBAU (représentantes des parents d'élèves - titulaires), Mme CAPDEVIELLE-HOUNIEU (représentante des parents d'élèves - suppléante)	Excusées : Mme GERDE (Inspectrice Circonscription PAU Sud), Mme CARDINAL (DDEN)
Secrétaire de séance : Mme LASSERRE	Rappel du fonctionnement d'un vote lors des Conseils d'école : 1 siège par enseignant, 1 siège par parent élu au conseil d'école par classe, 1 siège pour M le Maire, 1 siège pour un conseiller municipal.

Points de l'ordre du jour	Éléments de discussion ou d'information	Décision prise
Fonctionnement du Conseil d'école	Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 07/10/2022. Seul le vote par correspondance a été possible (décision votée au conseil d'école de novembre 2019). Il y a eu 83 électeurs, 68 votants, 3 bulletins blancs ou nuls, 65 suffrages exprimés. Le taux de participation a donc été de 81,93%. Le règlement du conseil d'école est à consulter sur le site internet : http://ecolepubliqueigon.fr/conseil-decole/reglement-du-conseil-decole/ Présentation des membres du Conseil d'école.	
EDUCATION NATIONALE		
Fonctionnement de l'école		
Règlement intérieur et Charte de la Laïcité	Aucune modification demandée pour le règlement intérieur, qui inclue les documents suivants : Charte de la laïcité – Charte du parent accompagnateur – Charte Internet. Le document intitulé « Organisation retenue suite à la mise à jour du Protocole sanitaire National en septembre 2022 », distribué à la rentrée, vient le compléter. Rappel : le règlement intérieur et ses annexes sont téléchargeables sur notre site internet.	«Qui est d'accord pour le maintien du règlement intérieur, avec ajout du document « organisation retenue... septembre 2022» ? » POUR : 8 votes - CONTRE : 0 vote - ABSTIENT : 0 vote Le Conseil d'école se prononce à l'unanimité POUR le maintien du règlement intérieur de l'école Arc-en-ciel.
Sécurité à l'école : Incendie / PPMS intrusion-attentat / PPMS risque majeur / Vigipirate	Le PPMS sert à lister les procédures que l'équipe enseignante doit mettre en place en cas de risques majeurs (séisme, inondation, fuite de gaz, etc). Le PPMS est maintenant scindé en deux : un PPMS Risques Majeurs (séismes,...) et un PPMS Intrusion. Il est rappelé que la directrice doit être informée de toute entrée dans l'école durant le temps scolaire (ex : intervention plombier). L'exercice incendie a été réalisé le 30/09/2022. La première alarme intérieure au bâtiment école et l'alarme extérieure déclenchée manuellement à l'arrivée des élèves sous le préau n'ont pas été audibles par le personnel à l'intérieur de la cantine. L'exercice Alerte intrusion a été effectué le 20/10/2022. Le système actuel d'alarme (appel téléphonique interne) ne donne pas satisfaction.	Les bâtiments école/cantine sont considérés comme indépendants. Le dispositif est conforme aux normes de sécurité incendie. Des essais de talkie-walkies doivent être faits durant les vacances pour voir si la largeur des murs n'interfère pas leur signal. Un système utilisant des lumières est à l'étude aussi (attente devis).
	Une nouvelle posture VIGIPIRATE « été - automne 2022 » est active depuis le 22 juin 2022 et maintient l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ». Une affiche est apposée dans ce sens dans le panneau d'affichage. Tout attroupement est préjudiciable à la sécurité des élèves et du personnel de l'école.	Il est rappelé aux parents de ne pas attendre l'ouverture du portail sur la voie publique (esplanade de l'église par exemple). Un rappel aux familles sera fait par la municipalité.

Hygiène à l'école / Protocole sanitaire	<p>L'organisation de l'école selon le protocole sanitaire national en cours a été diffusée aux familles quelques jours avant la rentrée scolaire (et téléchargeable sur le site internet de l'école). Comme depuis le début de la pandémie, celle-ci a été conçue afin d'être au plus près des injonctions ministérielles tout en tenant compte des contraintes locales, pour garantir au mieux la sécurité sanitaire de tous, petits comme grands.</p> <p>L'organisation de la continuité pédagogique (si fermeture de classe ou d'école) doit être présentée en Conseil d'école. Pour communiquer avec les élèves et leur famille, les enseignantes utiliseront EDUcartable (toutes les familles ont au moins un compte valide et l'utilisent régulièrement), des mails, de la classe virtuelle du CNED, d'outils comme Genially / Padlet / Quizinière/ Learning apps utilisés régulièrement en classe par les élèves, etc.</p> <p>Une surveillance de la régularité des liens avec les familles sera appliquée. Un contact téléphonique via le mobile de l'école sera pris avec celles donnant peu voire pas de retours (par la directrice ou l'enseignante concernée directement si l'équipe enseignante est à l'école).</p> <p>La municipalité a pourvu chaque pièce d'un capteur CO2, qui indique aussi la température de la pièce. Malgré l'aération régulière (15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les interours, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux + aération d'au moins 10 minutes toutes les heures, comme demandé dans le protocole sanitaire national), le taux de CO2 indiqué sur les capteurs augmente très vite. La température intérieure qui baisse en raison des nombreuses aérations doit être prise en compte si la température du chauffage est revue à la baisse.</p>	<p>Les enseignantes remercient les parents qui respectent au maximum les consignes données, malgré les soucis d'organisation personnelle parfois. Le personnel municipal est aussi remercié pour son investissement dans le respect des consignes sanitaires, notamment pour le ménage.</p> <p>Il est rappelé qu'UN SEUL parent doit venir chercher son enfant. De plus, afin d'éviter une contamination massive, il est vivement recommandé si l'on est cas contact de porter un masque aux abords et dans l'école.</p> <p>Remerciements à la municipalité pour cet investissement (non obligatoire).</p>
Budgets municipaux / travaux faits et/ou à prévoir	<p>Pour information, le budget de l'école pour 2021 pour 64 élèves est : charges 96 933,44 € (salaire / charges / travaux / cantine / maintenance...) + annuités d'emprunts 36 709,64 € soit 133 643,08 € - recettes 31 023 € (paiement de la cantine et la garderie par les parents) soit un total de 102 620,08, soit 1 603 € par élève.</p> <p>Il est prévu une augmentation de 93% de la facture fluides pour les bâtiments publics. La gestion du thermostat du chauffage n'est pas réalisée par le personnel de l'école mais par le plombier. L'aération obligatoire des salles afin de respecter le protocole sanitaire rend difficile le maintien d'une température constante.</p> <p><u>Travaux réalisés</u> : divers travaux d'été ont été réalisés durant l'été, donnant satisfaction à tous (enseignants, élèves et personnel municipal travaillant dans l'école).</p> <ul style="list-style-type: none"> • ajout de cimaises dans la classe des CP/CE et des maternelles • récupération tables /chaises pour classe CM auprès du collège de PONTACQ • réglage des portes blanches et des vasistas donnant sur la cour • réparation joint WC garçons sous le préau • nouveaux marquages au sol dans la cour <p><u>Travaux à prévoir</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • remettre butoirs portes toilettes sous préau (possibilité de remplacer par un système fixé aux portes ?) • mettre rideau séparation salle motricité / couloir • problème du sol qui s'affaisse par endroit dans la classe des grands (sans danger d'effondrement) • réparation et nettoyage des tables données par le collège (classe des grands) • téléphones : voir problème classe des grands qui ne peut pas appeler • les radars lumineux dysfonctionnent régulièrement (la lumière peut s'allumer alors que l'école est vide par exemple). 	<p>Afin de réduire les coûts de charges courantes, le chauffage sera réglé à 19°C (selon ce qui est préconisé actuellement) et, après une phase de test, pourra être réajusté si nécessaire. Les parents sont invités à habiller leur enfant en couches fines qui s'enlèvent plutôt qu'en une seule couche épaisse qui, une fois retirée, laisse l'enfant avoir froid.</p> <p>Remerciements à la municipalité et ses employés communaux</p> <p>Pour le sol de la classe des grands, le retour de l'expert de l'assurance est en attente. Le remplacement des radars lumineux par des interrupteurs normaux est à l'étude, dans le respect des normes en vigueur (notamment règles d'accessibilité).</p>

Bilan de l'année N-1 de la coopérative OCCE	<p>Rappel : Les activités de l'école sont financées par les subventions municipales, par l'Association des Parents d'Élèves (APE) et par les cotisations que chaque famille verse à la coopérative scolaire, affiliée à l'OCCE. Ces cotisations permettent notamment de pourvoir à l'achat de matériel spécifique ou à financer des sorties : matériel pour des projets de classe, organisation du marché de Noël, visites et/ou animations dans les classes, les jeux pour les temps de récréation, ...</p> <p>La participation des familles reste facultative, mais qu'elle est fort appréciée puisqu'elle bénéficie à l'ensemble des élèves. Chaque année une grande majorité des parents répond favorablement. Les enseignantes les en remercient.</p> <p>Pour information, bilan de l'année 2021/2022 :</p> <p>Charges (Sorties) : charges actions éducatives (692,83€), achat de produits pour cession (224,23€), cotisations OCCE/assurance (169€), frais bancaires (1,50€) : total 1 087,46€</p> <p>Produits (Entrées) : vente de produits pour cessions (415€), des activités éducatives (352€), Cotisations reçues (573€) : total 1 340€.</p> <p>Bilan OCCE de l'année 2021/2022 : +252,54€.</p>	Le bénéfice 2021/2022 de 252,24€ a été utilisé pour acheter un chariot collectif pour les sorties (projet Classe dehors entre autres) ainsi que divers jeux de classe.
Communication		
Parents/Enseignants Parents/Direction (dont modalités/calendrier communication résultats évaluations nationales)	<p>L'utilisation d'une ligne mobile (06 33 29 31 58) a facilité la communication « urgente » entre l'école et les familles. L'envoi/réception de SMS est utilisé régulièrement par les familles, ce qui est plus rapide et surtout moins perturbant pour le temps de classe de la directrice.</p> <p>L'école utilise un cahier de liaison virtuel via la plateforme EDUcartable, qui donne satisfaction à tous. Le coût (~60€/an) est pris en charge dans le budget municipal alloué à l'école. Toutes les familles ont au moins un compte valide et l'utilisent régulièrement. Tous les retours sont positifs quand à cette utilisation.</p> <p>Les résultats des évaluations de classe sont communiqués régulièrement et les livrets scolaires sont diffusés deux fois par an. Les résultats des évaluations nationales CP/CE1 sont communiqués individuellement aux parents, dès la fin de la saisie informatique, accompagnés des explications nécessaires.</p> <p>En dehors d'entretiens ponctuels, des RDV ritualisés sont organisés. Leur nombre est en diminution tout au long de la scolarité afin de préparer au collège et de responsabiliser au fur et à mesure les parents dans leur suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s). Ainsi, en maternelle, deux RDV sont instaurés dans l'année (mi-année et fin d'année) ; en cycle 2, un seul RDV est instauré (fin d'année), en cycle 3 il est laissé le soin aux parents de décider de l'opportunité de rencontrer l'enseignante.</p> <p>Bien sûr, quelle que soit la classe, l'enseignante proposera un entretien aux parents en cas de difficultés et/ou répondra favorablement à toute demande de RDV à tout moment de l'année.</p>	Rappel : sur EDUcartable, il est possible de recevoir des notifications (mail et/ou push sur téléphone) lorsqu'un message est publié et de choisir les notifications reçues (par exemple, de ne pas recevoir de message quand les devoirs sont publiés).
Parents/Mairie	<p>Les parents peuvent joindre la mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en se rendant au secrétariat de mairie - en téléphonant au 05 59 61 23 75 - en envoyant un message : mairie.igon@wanadoo.fr 	
Parents/APE	<p>Les enseignantes remercient les parents qui s'investissent dans l'APE.</p> <p>Ils permettent l'organisation de nombreux projets et l'achat de matériel (ex : roues de motricité utilisées durant la récréation par tous les enfants).</p> <p>Un nouveau bureau a été élu lors de l'AG du 07/10/2022 : Présidente ROMAIN Cynthia - Vice-présidente AGNOLI Emma - Trésorière LARCEBAU Laura - Vice-trésorière LASSUS Gaëlle - Secrétaire ROMAIN Yvan</p> <p>La directrice a proposé de faire circuler les informations de l'APE aux parents via EDUcartable avec l'indication {APE} dans le titre des messages.</p>	

Projets et vie de l'école		
<p>Axes généraux du projet d'école en lien avec le projet académique</p>	<p>Il est validé par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Trois axes prioritaires en faveur de la réussite scolaire ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les méthodes mathématiques - Mettre en place des rituels progressifs - Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école. <p>Voici la liste d'actions choisies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demi-journées jeux société /lien intergénérationnel avec les familles/club 3ème âge/maison de retraite, - utilisation outils numériques jeux mathématiques, - mise en œuvre de rituels progressifs basés sur les compétences fixées par les programmes, - mise en place de conseils d'élèves, - utilisation du message clair. 	
<p>Présentation des outils (manuels, logiciels)</p>	<p>Les outils utilisés en classe ont été présentés lors de chaque réunion de rentrée. Aucun problème de manipulation ou de compréhension dans leur utilisation n'a été perçu tant chez les élèves que dans les familles.</p>	<p>Pour toute question, les familles sont invitées à prendre contact avec l'enseignante de leur enfant.</p>
<p>Présentation des projets de classe</p>	<p>Rappel : tout au long de l'année, thème "Les saisons". Tout au long de l'année : rituel musical dans les trois classes</p> <p>Projets programmés à ce jour (susceptibles d'être annulés afin de suivre le protocole sanitaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortie hebdomadaire Classe Dehors (maternelle) - Participation Jazz In School (classe CM) - Rencontre avec un auteur, Thomas SCOTTO, et les Editions Pourquoi pas ? (financement Service Culturel Communauté Communes) - visite chez un apiculteur (semaine du goût) 11/10/2022 - participation à la Grande Lessive "La couleur de mes rêves" (20/10/2022) - sortie au CLAB d'ASSAT (maternelle et CP/CE1) - participation à la cérémonie du 11 novembre - sortie théâtre CE2/CM1/CM2 - 9 sorties piscine GS/CP/CE1 du 15/11 au 16/12/2022 (financement mairie + Communauté Communes) - dépôt des cadeaux des lutins du Père Noël (financement mairie et APE) - préparation du marché de Noël (ateliers collectifs de Noël) 15/12/2022 - sortie au cinéma en décembre (entrées et bus financés par APE) - sorties raquettes et montagne (maternelle et CP/CE1) - création de textes d'après des œuvres d'art qui seront en résidence dans les classes (Projet éducatif en partenariat avec Service Culturel Communauté Communes et l'association NAY'ART – location œuvres financée par l'OCCE) - participation au projet « Cocottes et Cacophonie » du Service Culturel Communauté Communes - participation aux élections du Conseil Municipal des Enfants - participation à Festiv'art - photos de classe (prises de photos collectives ou montages photos si besoin) - fête de l'école : samedi 24 juin - sorties de fin d'année commune aux 3 classes (entrées et bus financés par APE) <p>Pour information demandes faites par l'équipe enseignante auprès de l'APE pour cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enveloppe budgétaire par classe pour sorties (entrées et/ou bus) : il est compliqué de faire les mêmes sorties à chaque fois (différence d'âge, propositions reçues non adaptées à tous, programmes scolaires différents, etc). Avoir une enveloppe identique mais indépendante permettrait d'adapter et de rester équitables. - financement spectacle de Noël ou cinéma pour tous - livres de Noël : est-ce que le financement sera identique à celui de l'année dernière ? 	<p>Les habitudes d'école peuvent être encore perturbées en raison de la pandémie COVID. L'équipe enseignante se laisse la possibilité de maintenir ou annuler les projets prévus en fonction du protocole sanitaire à suivre.</p> <p>Lors de l'AG, l'APE a acté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une enveloppe de 30€/élève - le financement du spectacle de Noël et participation de 4€/élève si besoin pour l'achat des livres de Noël - le financement de la sortie de fin d'année

	<ul style="list-style-type: none"> - financement sortie commune fin d'année - financement d'une tablette numérique par classe (pas d'IPAD) - organisation de la fête de l'école. <p>L'APE a demandé un éclaircissement sur l'utilisation des tablettes en classe. Certains membres du bureau étant présents à ce conseil d'école, une première réponse leur est donnée.</p> <p>La tablette est un ordinateur puissant et bon marché qui enrichit la formation numérique (inscrite aux programmes scolaires) grâce à l'utilisation d'un écran tactile intuitif et de commandes simples.</p> <p>Quelques utilisations possibles sont données : outil plus intuitif que l'ordinateur, enregistrements sonores/vidéos/photos facilités, création de livres numériques possibles (cf projet réalisé il y a quelques années avec le prêt des tablettes de CANOPE), création de cartes mentales, utilisation pour la différenciation (lecture des textes pour les enfants ayant des difficultés à lire seul, etc), ...</p>	<p>- l'organisation de la fête d'école (salle réservée pour le 24/06)</p>
Accueil périscolaire	<p>Les services périscolaires sont gérés par la municipalité, qui met trois personnels municipaux à disposition pour son organisation.</p> <p>Le règlement intérieur de ces services a été transmis à chaque famille en début d'année.</p> <p>Quelques rappels utiles :</p> <p>La garderie ouvre à 7h30 et ferme à 18h30. Elle se déroule dans la salle de motricité de l'école.</p> <p>La cantine fonctionne dans la salle de restauration qui donne dans la cour (les élèves ne sortent pas de l'enceinte de l'école). L'inscription à la cantine s'effectue impérativement au plus tard le jeudi avant 18 heures pour la semaine à venir, par le dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie de l'imprimé prévu à cet effet.</p> <p>Toute modification, absence prévisible ou non devront être signalées la veille avant 9 heures, auprès de la mairie (l'école ne les gère pas).</p>	
Parcours de l'élève		
Dispositifs d'aide (APC, RASED, Pôle ressources, ...)	<p><i>NB : Ce point est à l'ordre du jour de chaque réunion de rentrée dans les classes.</i></p> <p>Un rappel des dispositifs existants est fait :</p> <p>Certaines compétences font l'objet de réajustements au fur et à mesure quand cela s'avère nécessaire. Lorsqu'une difficulté est constatée, l'enseignant.e met d'abord en place des situations différenciées pour les élèves concernés au sein de la classe.</p> <p>Lorsque les difficultés sont plus importantes, les aides sont contractualisées dans un PPRE (Programme personnalisé de réussite éducative) avec des objectifs précis.</p> <p>Des séances d'APC (Activités pédagogiques complémentaires) et des stages de réussite peuvent aussi être proposés. Les APC peuvent concerner tous les élèves, même ceux en réussite.</p> <p>Les différents partenaires (RASED, équipe de circonscription et/ou médecin scolaire) sont parfois sollicités.</p> <p>Différents conseils des maîtres sont consacrés aux élèves à besoins particuliers. Les différentes situations sont évoquées et conduisent parfois à réunir des équipes éducatives où les autres professionnels assurant un suivi peuvent être conviés avec accord des parents (orthophoniste, psychomotricien, etc).</p>	
Structures spécialisées (ULIS, UPE2A, SEGPA...) et partenaires associés	<p>Le partenariat avec le DITEP est toujours présent, malgré l'absence de l'UEE dans l'école.</p> <p>Un élève de le DITEP a un projet d'inclusion dans la classe de CE2/CM.</p>	
Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés	<p>Un échange de services ou des décloisonnements sont mis en place régulièrement : chaque enseignante prend en charge la classe d'une collègue ou une partie de celle-ci pour travailler une compétence particulière (ex liaison GS/CP, les CE2 vont faire DDM avec CP/CE1, ...).</p> <p>Des conseils école-collège du secteur de collège Henri IV sont régulièrement prévus avec l'ensemble des enseignants du cycle 3 des écoles de secteur et du collège.</p> <p>Une liaison avec le collège public est prévue pour faciliter le passage en 6ème des élèves de l'école (élèves à séparer si conflits fréquents, vœux des familles, élèves à besoins éducatifs particuliers, etc). Les bulletins du 1er trimestre de 6ème sont transmis à l'école.</p>	

Questions des parents et/ou de la mairie	
Les observations ou questions concernant l'école	
« La pratique de donner des bonbons commerciaux pour les anniversaires peut être remplacée par un geste plus sain, surtout maintenant qu'il n'y a plus de restrictions covid ? »	Comme indiqué dans le règlement intérieur, la distribution de bonbons individuels pour les anniversaires est une possibilité laissée aux parents mais pas une obligation. Les enseignantes doivent vérifier les ingrédients de tout aliment distribué aux élèves (allergies alimentaires), ainsi que l'âge prescrit pour la consommation (ex : certains bonbons sont non conseillés pour des enfants de moins de 4 ans). Seuls les aliments vendus dans le commerce peuvent permettre cette double vérification. Pour rappel, le protocole sanitaire national mis en place suite à l'apparition du COVID est toujours appliqué.
« Au vu de l'actualité et de la vie actuelle, est-il prévu une baisse des chauffages cet hiver, ainsi qu'une diminution du degré d'eau chaude ? »	Cf point sur le budget municipal
Les observations ou questions concernant le services de garderie	
« Il manquerait des jeux en garderie pour les plus grands. »	Les jeux fournis par la municipalité sont souvent étoffés par des dons de familles. Les jeux ne sont pas classés par âge, tous les enfants peuvent jouer avec tous les jeux mis à leur disposition. Les plus grands ne se sont jamais plaints de manquer de jeux auprès du personnel municipal, mais la mairie prend note de ce manque éventuel.
« Est-ce possible de fermer la garderie du soir à 19h ? »	Ce point a été abordé à de nombreuses reprises lors de conseils d'école précédents. Pour une question de coût et d'organisation, notamment le ménage, ce n'est pas possible.
Les observations ou questions concernant le service de cantine	
« Les repas végétariens ne conviennent pas à mes enfants. Ils ne devraient pas être imposés à tous. »	Le personnel choisit les menus des repas (végétariens ou non) que la majorité des enfants aiment tout en tenant compte aussi des activités des élèves (il y a par exemple si possible des féculents les jours de piscine). Les nouveaux plats sont testés et repris quand ils sont appréciés par la majorité des enfants. Si certains enfants ne mangent pas bien, le personnel de cantine est vigilant et fait remonter aux parents concernés.
« Est-ce que les enfants peuvent être invités à manger leur repas un peu plus que le fait de goûter simplement et de ne pas manger ? Le nôtre ne mange quasiment rien si on ne le force pas. Nous savons qu'ils ne seront pas forcés mais si on pouvait insister plus, ce serait bien. C'est juste une question. Si pas possible pas grave. »	Cette question concerne un sujet personnel, il ne sera pas traité en conseil d'école. La famille est invitée à prendre contact avec la mairie qui gère les services périscolaires.
« Quel est le temps accordé pour le repas ? »	Le temps du repas dépend du menu, de nombre d'enfants accueillis durant le service, du nombre de CM2 bénévoles qui aident au découpage de la viande des petits... Les enfants restent dans la salle de cantine le temps nécessaire (minimum 35').
« L'école d'Asson réorganise sa cantine en employant un cuisinier qui va préparer des repas avec nos producteurs locaux 64800. L'école de Coarraze le fait déjà me semble-t-il. Est-il envisageable de s'inspirer de leur fonctionnement et/ou éventuellement de commander les repas auprès de ceux-ci ou collège d'Igon-Lestelle ? »	Le coût d'un tel investissement n'est pas possible pour IGON (pas d'infrastructure dans l'école, la cuisine serait à construire). Pour les exemples cités, il y a davantage d'enfants à COARRAZE et il y a un accueil de loisirs les mercredis et durant les vacances. Le projet est à l'étude à ASSON. Le collège d'IGON/LESTELLE a le même prestataire de service que notre école. Les familles qui souhaiteraient de plus amples informations sur le fournisseur des repas sont invitées à prendre contact avec la mairie qui gère les services périscolaires.

Autres observations ou questions	
« Est-il possible de mettre une interdiction de fumer dans la zone devant le portail d'entrée ? »	La zone devant le portail d'entrée est dans l'espace public. Il est indiqué l'interdiction de fumer dans l'école dans le panneau d'information du portail. Il est fait appel au civisme de chacun pour respecter le bien être et la sécurité de chacun.
« Certains parents ne respectent pas les lieux de stationnement, permettant ainsi la mise en danger des piétons et plus particulièrement des enfants. »	Il est fait appel au civisme de chacun pour respecter le bien être et la sécurité de chacun. <i>Pour limiter la quantité de voitures, des solutions pourraient être envisagées par les parents, par exemple des « pédibus » (les enfants arrivent ou repartent à pied en petits groupes avec un accompagnateur (un parent, un bénévole)), le co-voiturage, l'utilisation des vélos, le stationnement un peu plus éloigné, ...</i>

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, la séance est levée à 20h50. **Prochain Conseil d'École prévu le 2 mars 2023.**

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des présents avant sa diffusion.

Mme LASSERRE, secrétaire de séance

Mme DREVOND, directrice


